

Chère lectrice, cher lecteur

Vous êtes impliqués dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'un projet de mise en réseau? Vous avez dans les mains l'évaluation de votre rapport intermédiaire et vous vous demandez comment atteindre les objectifs imposés ou que vous vous êtes vous-même fixés dans la période en cours? Ou êtes-vous en train de rédiger le rapport final et réfléchissez-vous comment améliorer la mise en œuvre dans la deuxième phase? Si vous êtes dans une de ces situations, vous trouverez de nombreuses pistes dans ce dossier.

Pourquoi ce dossier?

Le groupe réseau du BÖA (voir encadré) a eu l'idée de chercher et de documenter des projets de mise en réseau exemplaires.

Des expériences concrètes issues de projets de réseau choisis devraient vous donner des idées et des pistes pour la mise en œuvre de votre projet, afin d'atteindre les objectifs fixés.

Comment le dossier a-t-il été conçu?

Les clés du succès d'un projet de réseau résident avant tout dans les domaines suivants:

- **Porteur de projet:** on entend par porteur de projet les personnes responsables de la mise en œuvre du projet. La composition, l'organisation et le cahier des charges de ce groupe sont d'une importance décisive.
- **Information et conseil:** dans le processus de mise en œuvre, l'information et le conseil sont importants aussi bien à l'interne (exploitantes et exploitants) qu'à l'externe (population). Cet aspect est souvent trop peu pris en considération.
- **Ressources financières:** la manière dont les porteurs de projet, les communes, le canton ou d'autres acteurs participent financièrement ainsi que l'importance des ressources financières à disposition pour la mise en œuvre ont également une influence décisive sur la réussite du projet.
- **Mesures spécifiques au projet:** des mesures spécifiques correspondant aux effets visés sont souvent définies pour la mise en œuvre. Ces mesures doivent contribuer à favoriser les espèces cibles et caractéristiques choisies.

Une analyse des quatre facteurs de succès énoncés ci-dessus a été effectuée pour une sélection de projets de réseau. Pour chaque projet, deux facteurs de succès particulièrement exemplaires ont été mis en évidence et décrits dans la documentation. Une présentation globale des projets a été délibérément évitée. Les descriptions ont été élaborées en collaboration étroite avec des personnes en lien avec chacun des projets.

Tous les projets présentés ont débuté avant la révision de l'OQE de fin 2007. Ce document n'en n'est pas moins actuel car les facteurs décisifs pour la réussite des projets qu'il met en évidence sont indépendants des bases légales. Dans les projets documentés, l'expérience dans la mise en œuvre acquise pendant plusieurs années a permis d'illustrer avec pertinence les difficultés rencontrées et les solutions trouvées pour les résoudre.

Qu'est-ce que le BÖA?

Le groupe des conseiller-ère-s pour la compensation écologique, abrégé BÖA en allemand, travaille pour une compensation écologique judicieuse et efficace sur les exploitations. Cela signifie qu'il vise une utilisation optimale des surfaces de compensation écologique pour les animaux et les plantes tout en tenant compte des conditions individuelles des exploitations.

Le groupe est ouvert à tous les professionnels qui travaillent dans le domaine de la compensation écologique sur l'exploitation agricole. Il est conduit par AGRIDEA Lindau.

Contact: AGRIDEA Lindau, BeraterInnen-gruppe Ökologischer Ausgleich (BÖA), 8315 Lindau

Comment utiliser ce document ?

Deux pages sont consacrées à chaque projet de réseau documenté. Deux facteurs de succès sont décrits en première page. Les symboles vous permettent de reconnaître de quel facteur il s'agit :



Porteur de projet



Information et conseil



Ressources financières



Mesures spécifiques au projet

La deuxième page présente les difficultés rencontrées dans le projet et les solutions mises en œuvre, ainsi qu'une carte de visite du projet.

L'arrière-plan est formé par un symbole paysager, qui vous permet de reconnaître s'il s'agit d'un projet localisé dans une agglomération, en plaine, en zone des collines ou en montagne.



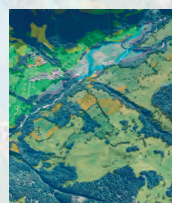
Réseau en agglomération



Réseau en plaine



Réseau en zone des collines



Réseau en montagne

Où trouver des informations supplémentaires sur le thème des projets de mise en réseau ?

- Le classeur « Projets de mise en réseau à la portée de tous » (Station ornithologique suisse Sempach et al., 2002) fournit les informations de base pour la réalisation d'un projet de réseau.
- Le site internet www.oqe.ch d'AGRIDEA contient les directives de la Confédération sur les projets de réseau, des conseils et une liste des projets de réseau en cours.
- Le document « Les réseaux écologiques » (AGRIDEA, 2010) explique brièvement le déroulement de l'élaboration d'un projet et les bases légales.

Nous vous souhaitons bonne lecture et beaucoup de succès avec votre projet de réseau.

Ce document a été réalisé par le Groupe des conseiller-ère-s pour la compensation écologique (BÖA), l'Inspection de la protection de la nature du canton de Berne (IPN) et AGRIDEA sur mandat de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et de l'IPN.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Landwirtschaft BLW
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Bundesamt für Umwelt BAFU
Office fédéral de l'environnement OFEV



Naturschutzinspektorat

Kanton Bern

Inspection de la
protection de la nature
Canton de Berne



Impressum

Editeur : BÖA réseau ; AGRIDEA, 8315 Lindau.

Auteur-e-s : Regula Benz, AGRIDEA Lausanne ; Marianne Dumermuth, UNA AG, Berne ; Silke Hein, AGRIDEA Lindau ; Susanne Kaufmann, Landwirtschaftliches Zentrum Ebenrain BL ; Hans Walter Krüsi, GeOs GmbH, Degersheim ; Alain Lugon, L'Azuré Cernier ; Markus Peter, Abteilung Landwirtschaft Aargau ; Hans Ramseier, Haute école suisse d'agronomie, Zollikofen ; Ueli Rehsteiner, Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, Zürich ; Michael Schaad, Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, Zürich ; Corina Schiess, Service de protection de la nature de Zürich ; Willy Schmid, Projekte Ökologie Landwirtschaft (PÖL), Schinznach-Dorf ; Regula Schneider, Canton de Schwyz ; Jacques Studer, Bureau d'écologie, Fribourg ; Irene Vonlanthen, Haute école suisse d'agronomie, Zollikofen ; Urs Weber, Ökobüro Hugentobler AG, Altstätten ; Simone Wenger, Agrofutura AG, Frick ; Thomas Ziegler, Canton d'Uri.

Rédaction : Sandra Bögli, Daniel Fasching, IPN Bern, Barbara Würth, AGRIDEA Lindau.

Traduction : Natacha Koller Baudraz, La Conversion.

Mise en page : Michael Knipfer, AGRIDEA Lindau.

Diffusion : AGRIDEA Lindau, AGRIDEA Lausanne, www.agridea.ch.

Impression : AGRIDEA Lausanne.

© BÖA, 1^{ère} édition 2009.

Bannriet-Dreier / Isenriet (SG)

Mettre en réseau et améliorer la qualité biologique des surfaces de compensation écologique

Facteurs de succès



Bonne entente des porteurs de projet, conseil individuel et information régulière

Les agriculteur-trice-s du Rheintal voulaient être eux-mêmes actifs plutôt que rester passifs et se faire dicter leurs choix: l'association d'agriculteurs du district s'est ainsi assise à une table avec l'association de protection de la nature régionale *Pro Riet Rheintal*, non seulement pour discuter des objectifs du projet, mais également pour boire un pot ou partager un petit souper.

Conseil continu

Le premier conseil aux agricultrices et aux agriculteurs est effectué par un représentant de l'association d'agriculteurs. Un bureau d'écologie assure par la suite un conseil spécialisé.

Les séances d'information dans le cadre du projet de mise en réseau sont combinées avec des manifestations de l'association d'agriculteurs.

Circulaires, informations aux médias et visites de terrain

Le projet est bien connu. Des circulaires, des informations destinées aux médias et des visites de terrain permettent d'élargir l'acceptation du projet chez les agriculteurs mais aussi auprès des propriétaires fonciers.



Combinaison de mesures obligatoires et facultatives

Un conseil continu et approprié, qui inspire confiance, est essentiel. Il est assuré par un budget séparé, financé par des fondations – les contributions pour la mise en réseau reviennent ainsi entièrement aux exploitants.

Le **conseil concernant les prairies extensives** consiste à communiquer 1. **les exigences du projet (obligatoires)** et 2. **des mesures complémentaires (facultatives)**:

1. Les prairies peu intensives ne doivent pas faire partie du réseau. Pour toutes les prairies extensives, l'utilisation du conditionneur est interdite et de petites structures doivent être mise en place (zones herbeuses non fauchées, groupes de buissons, tas de branches).
2. Le projet vise à améliorer la composition botanique des prairies. Cet objectif peut être atteint par des réensemencements volontaires: en 6 ans, 21 ha de prairies fleuries ont ainsi été installées et de nombreux groupes de buissons ont été plantés. Ces mesures sont également financées de manière séparée.

Zones tampon et zones de protection de la nature

Les restes d'une ancienne zone marécageuse sont aujourd'hui en grande partie sous protection. Elles sont entretenues par les exploitants sur la base d'un contrat. Elles ne sont toutefois pas prises en compte dans le réseau comme surface agricole utile ni comme « prestation écologique ». Grâce au projet de réseau, qui avait thématiqué ce sujet et qui les exigeait, quelques zones tampon ont été mises en place.



Difficultés

Difficulté à atteindre les objectifs de mise en œuvre fixés pour les jachères.

Difficulté à atteindre les objectifs de mise en œuvre fixés pour les petits plans d'eau.

Solutions possibles

Les agriculteur-trice-s sont réticent-e-s à l'installation et l'entretien de jachères florales et tournantes pour des raisons d'éventuels problèmes de mauvaises herbes. Le nouveau type de surface de compensation écologique « Ourlet sur terres assolées » remplit les fonctions biologiques souhaitées et, étant prévu pour être une structure permanente, pose moins de problèmes d'entretien à long terme.

L'aménagement de petits plans d'eau en région agricole est un objectif ambitieux et difficile à atteindre. Cependant, les milieux humides sont des éléments traditionnels de la région et apportent une contribution substantielle à la biodiversité. Procédure: persévérer, présenter des plans d'eau type y c. leur faune, patienter. Certaines choses nécessitent du temps !

Carte de visite

Lancement du projet:	2004
Initié par:	Agriculteurs
Porteur de projet:	Association d'agriculteurs du district, association <i>Pro Riet Rheintal</i> , Bureau d'écologie comme mandataire
Accompagnement spécialisé du porteur de projet:	Landwirtschaftliches Zentrum St. Gallen, Salez, Station ornithologique suisse, Sempach
Coûts de planification:	Elaboration: Fr. 60'000.–
Coûts de mise en œuvre:	Fr. 200'000.– (couverts par un budget séparé)
Contributions réseau:	Fr. 54'000.– (2008), avec un potentiel de Fr. 100'000.– si tous les agriculteurs du périmètre participent au projet
Recherche de fonds:	Par des représentants de l'ONG régionale <i>Pro Riet</i> (pour le conseil, les ressemis, etc.)
Périmètre du projet:	12,7 km ²
Localisation:	St. Galler Rheintal
Paysage:	Plaine du Rhin avec d'anciennes zones marécageuses aujourd'hui remaniées, restes de prairies à litière (zones d'exploitation de tourbe), canaux à ciel ouvert issus d'améliorations foncières, haies brise-vent et zones de production
Agriculture:	Herbages, grandes cultures et maraîchage
SCE:	Prairies extensives, jachères florales, surfaces à litière, etc.
Espèces cibles et caractéristiques:	5 espèces prairiales, argiope fasciée, tarier pâtre, criquet des roseaux, lièvre, myrtil
Participation des exploitants:	Dans le périmètre au total 150 exploitants, dont 100 ont des SCE au sein du périmètre. Parmi ceux-ci au moins 60 ont inscrit des SCE dans le réseau
Particularités:	Favoriser la qualité des prairies extensives par le biais de petites structures (obligatoire) et semis de prairies fleuries (facultatif, incitation par la contribution OQE qualité)
Personne de contact:	Urs Weber, Ökobüro Hugentobler AG, Altstätten



Projet de réseau Domleschg (GR)

Paysage cultivé de Domleschg – Entretien par l'agriculture

Facteurs de succès



Un projet antérieur inspirant la confiance a conduit à l'intégration du travail d'entretien dans le mode d'exploitation

Le projet de réseau a débuté en 2001, suite à un projet soutenu par le Fonds Suisse pour le Paysage. Pour y participer et obtenir des contributions pour des biotopes prairiaux d'intérêt, chaque exploitant-e devait consacrer au moins 40 heures par an (dédommagées) à l'entretien du paysage. Des haies hautes et des bosquets délaissés pendant des décennies ont ainsi été à nouveau entretenus. Des murs en pierres sèches et des tas de pierres ont également été dégagés. Les agricultrices et agriculteurs ont non seulement perçu l'effet positif de ces mesures sur les prairies et pâturages environnants, mais aussi reconnu la valeur culturelle du paysage. Un exploitant a eu ces mots d'enthousiasme: « Le paysage a à nouveau le visage de ma jeunesse ! ».

Avec l'introduction d'un projet de réseau cantonal, l'obligation de fournir ces prestations a été abandonnée. Cependant, les agriculteurs habitués aux travaux d'entretien les avaient d'ores et déjà intégrés à leur mode d'exploitation.

Le modèle de financement grisonnais, qui prévoit de consacrer spécifiquement une partie du budget de la mise en réseau pour des mesures d'entretien, contribue à assurer un succès à long terme des projets. Ces mesures concernent, entre autres, l'entretien des haies et bosquets, la taille des arbres fruitiers, la mise à jour de tas de pierres et la rénovation de murs en pierres sèches. Des objectifs d'entretien quantitatifs sont fixés pour chaque exploitation dans un contrat global d'exploitation. Les travaux réalisés sont dédommagés selon des critères définis.



Accompagnement des exploitants et de la population par le biais de projets complémentaires et grâce au contact permanent avec les exploitants

Le projet bénéficie de porteurs de projet très actifs et polyvalents, ainsi que de personnalités très engagées. La *regio Viamala*, comme porteur de projet, permet, grâce aux généreuses contributions de différents sponsors, de réaliser beaucoup d'autres projets, d'organiser des manifestations et d'accompagner le projet de réseau.

En 2003, les porteurs de projet ont visité toutes les communes pour définir les besoins en nouveaux projets. Il en a résulté une liste de petits projets potentiels. Des projets de murs en pierres sèches, un sentier didactique sur les fruits, une promotion de la vente des variétés de pommes locales, l'éclaircissement de forêts de pins et de « prairies à mélèzes » riches en orchidées et la construction de clôtures traditionnelles ont, entre autres, été réalisés.

Lors d'excursions ornithologiques, activités rapportées dans la presse, les espèces cibles et caractéristiques sont présentées à la population. L'entretien du paysage agricole est ainsi toujours un thème d'actualité et le contact avec les exploitants n'est jamais interrompu. De même, l'entretien des haies et des lisières est accompagné par le garde-forestier du district.



Difficultés

Des ourlets herbacés et des bosquets en terrasse, présentant une bonne structure de végétation qui reste en place pendant l'hiver pour la petite faune, font défaut.

La pérennité des prairies à sauge et à fromental légèrement engraisées, riches en espèces, est compromise. Celles-ci sont de plus en plus intensifiées en raison de la fauche tardive exigée par l'OPD et de la sécheresse de ces dernières années.

L'objectif de planter 450 nouveaux arbres fruitiers n'a de loin pas été atteint. Des contributions très basses pour les nouvelles plantations et un marché pas encore développé, entre autres, démotivent les agricultrices et les agriculteurs de planter de nouveaux arbres.

Carte de visite

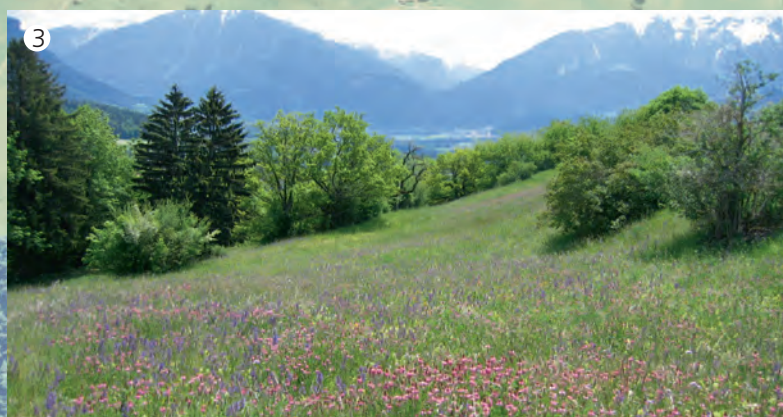
Lancement du projet :	2001
Objectif du projet :	Conservation du paysage agricole alpin richement structuré issu de centaines d'années d'exploitation
Initié par :	Fonds Suisse pour le Paysage
Groupe de travail :	Chef de projet <i>regioViamala</i> , représentant-e-s de l'agriculture et d'organisations de protection de la nature, conseillers agricoles, Office cantonal pour la nature et l'environnement, garde-forestier du district, un conseiller en environnement et une agronome
Coûts de planification :	10'000.– (sans le préprojet)
Coûts de mise en œuvre :	132'000.– (conclusion des contrats et conseil au moins tous les 3 ans)
Contributions réseau :	Env. 316'000.– par an, 1'900'000.– en 6 ans (toutes contributions OQE confondues)
Périmètre du projet :	1'613 ha sur 12 communes
Localisation :	Cours inférieur du Bas-Rhin, de 600 m à 1'800 m d'altitude
Agriculture et paysage :	Composé de 13 unités paysagères : prairies et terres ouvertes, zones de haies, anciennes terrasses cultivées, vergers bordés de murs en pierres sèches, talus buissonnants avec pâturages secs, mayens et prairies d'alpage
SCE :	385 ha (24 %) : dont 167 ha de prairies extensives, 45 ha de pâturages secs extensifs, 7 ha de vergers avec surface complémentaire
Espèces cibles et caractéristiques :	Plusieurs espèces d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, apollon, ascalaphe soufré, lis orangé, lis des Alpes, espèces typiques et rares des milieux secs
Participation des exploitants :	Forte participation : 70 exploitations (90 %) avec en moyenne 20 ha SAU
Personne de contact :	Franziska Andres, Bureau Trifolium, Coire
Informations supplémentaires :	www.regioviaamala.ch / www.anl.gr.ch

Solutions possibles

Les agriculteur-trice-s sont, lors de séances, informés de l'utilité écologique des ourlets. Un suivi, sous forme de conseil, devrait permettre d'obtenir un plus grand échelonnement des coupes et une plus forte proportion de structures restant en place pendant l'hiver.

Le conseil et les visites de terrain pour améliorer l'estime des agriculteurs pour ces milieux. Des pratiques en culture fourragère (influence sur la composition botanique, plus de fauche alternée) et leurs incidences écologiques (exigences des oiseaux nichant au sol, des papillons) doivent être comprises et appliquées.

Eveiller à nouveau le plaisir de soigner des arbres fruitiers. Il est essentiel que la commercialisation des fruits soit rentable. Pour cela, les points de départ possibles sont : la réalisation de paquets-cadeaux avec d'anciennes variétés de fruits, des cours de greffe et une collaboration accrue avec l'association fruitière Mittelbünden.



Loisirs de proximité à Eggberge (UR)

Site marécageux et prairies sèches

Facteurs de réussite



Le conseil communal initie un projet de réseau

Informations des milieux agricoles

Le canton d'Uri a informé les agricultrices et agriculteurs sur les possibilités de projet de mise en réseau selon l'Ordonnance sur la qualité écologique. Suite à un sondage du service de vulgarisation, il a donné un mandat pour la réalisation d'avant-projets dans les régions intéressées. Ces avant-projets devaient mettre en évidence les périmètres, les potentiels naturels, les objectifs de mise en réseau, les espèces cibles et caractéristiques, ainsi que des propositions d'objectifs adaptées en termes d'effets sur la qualité. Le projet de réseau d'Eggberge a été déposé en tant que projet-pilote. Il a été initié par le conseil communal d'Altdorf qui, dans une décision de principe, a accepté son élaboration et la participation aux coûts.

Mise au point du projet

Un groupe a été formé pour activer l'élaboration du projet. Il comprenait un exploitant, qui représentait les intérêts des agriculteur-trice-s et la commune d'Altdorf, le service de l'agriculture (vulgarisation agricole), la division de protection de la nature et du patrimoine et la direction du projet (un bureau local d'écologie appliquée). Lors des **réunions d'information**, les exploitants ont été tenus au courant du projet et ont pu y apporter leur contribution. Le projet a été ensuite retravaillé et présenté aux exploitants. La commune d'Altdorf assume le rôle de porteur du projet.



Une incitation financière existe

Bonne répartition des coûts

Avec un devis d'élaboration d'approximativement Fr. 17'000.-, il s'agit d'un projet relativement modeste. 40% des coûts ont été pris en charge par la commune d'Altdorf et env. 45% par la Confédération et le canton. Les agriculteurs ont financé les 15% restant (Fr. 200.- par exploitation).

Pour les plus gros investissements, effectués dans le domaine des biotopes humides et prévus dans le cadre du projet, des contributions complémentaires ont été garanties par la division de protection de la nature et du patrimoine.

Sécurité financière

Grâce à ce cadre financier, les agriculteurs ne courent pas de gros risques. 14 des 16 exploitations agricoles participent au projet de réseau qui leur permet d'obtenir environ Fr. 29'000.- par année. Le rapport coûts de planification – revenus est de 1:10. Les contributions couvrent les coûts des charges d'exploitation supplémentaires et permettent la réalisation de petits projets dans le domaine de la protection de la nature. Sur demande, ces investissements sont soutenus par le canton, en plus des contributions réseau (p. ex. aménagement d'un étang).



Difficultés

Scepticisme des agricultrices et des agriculteurs

Les agriculteur-trice-s (de montagne) se représentent avant tout comme ayant une fonction de production. Ils montrent un certain scepticisme vis-à-vis des demandes de la protection de la nature et du paysage, ce qui se répercute sur la spontanéité à participer au projet. On ne peut pas s'attendre à ce qu'un projet soit lancé de leur propre initiative.

Solutions possibles

Des exploitants avec un point de vue extérieur

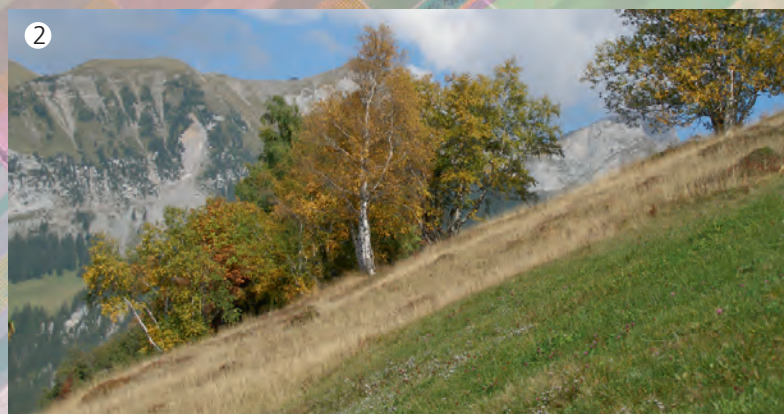
La présence de quelques agriculteurs, particulièrement ouverts, déjà engagés dans des groupes politiques ou autres organisations, permet d'apporter un point de vue extérieur.

De bonnes expériences avec des surfaces relevant de la protection de la nature (LPN)

Dans la région, des objectifs de protection de la nature et du patrimoine avaient déjà été mis en œuvre grâce à d'importantes surfaces sous contrats LPN. Ces contrats ont alors permis aux agriculteurs d'améliorer leur revenu et d'instaurer une relation de confiance avec les services cantonaux. De plus, les surfaces exploitées étant très proches de la nature, il va de soi que leur conservation et leur entretien soient mis au premier plan.

Carte de visite

Lancement du projet:	2004
Objectifs du projet:	Augmentation des surfaces de compensation écologique, bandes herbeuses non fauchées, petits plans d'eau stagnante dans le site marécageux
Périmètre du projet:	256 ha
Localisation:	1400-1750 m, zone de montagne IV, terrasses au-dessus d'Altdorf
Paysage:	Site marécageux, milieux secs et paysage morcelé
Agriculture:	Exploitations échelonnées (élevage bovin); main-d'œuvre moyenne: 1.4 UMOS, 15 UGB et 15 ha SAU
SCE:	Prairies extensives et peu intensives, prés à litière
Milieux cibles:	A) Sites marécageux B) Unité paysagère avec milieux secs C) Paysages où la mise en réseau est déficitaire
Espèces cibles et caractéristiques:	Espèce cible A): tarier pâtre Espèces caractéristiques A): damier de la succise, dectique verrucivore, triton alpestre Espèces cibles B): rougequeue à front blanc, decticelle des bruyères Espèce caractéristique C): cuivré fuligineux
Participation des exploitants:	14 des 16 exploitations agricoles participent au projet
Personne de contact:	Thomas Ziegler, Service de l'aménagement du territoire du canton d'Uri



Le verger Farnsberg (BL)

Un projet commun de l'agriculture et de la protection des oiseaux

Facteurs de succès



Agriculteur-trice-s et protecteur-trice-s des oiseaux tirent à la même corde

Depuis 20 ans, le canton de Bâle-Campagne possède, avec le programme « Compensation écologique », un instrument pour favoriser et mettre en réseau les objets intéressants d'un point de vue écologique. Ce programme, bien connu des agricultrices et des agriculteurs, est la base d'un projet de mise en réseau réussi.

Les **agriculteurs sont informés en détail** par un écologue spécialisé en agronomie, le coordinateur du projet de l'Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO/BirdLife ainsi que par des protecteurs des oiseaux locaux **sur les objectifs, les mesures et les aspects financiers**. Cette démarche permet de les intégrer sur le plan technique, faire naître un intérêt pour l'écologie et les inciter à partager leurs propres idées concernant le développement écologique et financier du projet.

Les **mesures écologiques sont expliquées** dans le cadre de discussions et de formations, **en se basant sur les besoins de certaines espèces d'oiseaux** comme le rougequeue à front blanc. Du fait que les protecteurs des oiseaux locaux soignent leurs relations avec les agriculteurs depuis longtemps, le contact avec les exploitants est facilité.

Depuis 2007, **un groupe de pilotage composé de protecteurs des oiseaux et d'agriculteurs** poursuit le projet. Celui-ci aborde les thèmes principaux : mise en œuvre d'autres améliorations écologiques, intégration de nouveaux agriculteurs au projet, formation continue, relations publiques (excursions, séances et brochures d'information, communiqués de presse, Internet), création et commercialisation de produits, contact avec les partenaires.



Le conseil ouvre des portes pour une amélioration écologique

Les **protecteurs des oiseaux évaluent la qualité écologique de chaque exploitation** et proposent des mesures d'amélioration. Ils se basent sur les besoins d'espèces d'oiseaux exigeantes. L'objectif est donc de mettre en place des vergers de grande taille et d'un seul tenant avec une exploitation extensive de la surface sous le verger ainsi que des petites structures. Depuis le début du projet, par exemple, 300 arbres fruitiers haute-tige et arbres isolés ont été plantés et 647 ares de prairies fleuries ont été semées.

Ces réalisations ont en partie nécessité d'importantes **restructurations d'exploitation** comme le passage de la production laitière à la production de viande (élevage de vaches-mères) ou le renforcement de la vente des produits de la ferme, ce qui a demandé, de la part des exploitants, un examen approfondi des perspectives écologiques et économiques.

Le **conseiller est en contact continu avec les exploitants**, les conseille dans des domaines techniques, financiers ou ayant trait à l'exploitation et cherche, avec les agriculteurs, des solutions aux problèmes.

Des **visites de terrain et des séances de formation continue**, y compris sur des exploitations dans d'autres régions, sont l'occasion de visiter des mesures écologiques et de discuter des problèmes qui y sont liés (rongeurs, mauvaises herbes, etc.).



Difficultés

Financement de mesures d'amélioration écologique comme des arbres, le semis de prairies ou des haies.

Les agriculteur-trice-s sont d'accord de planter des arbres haute-tige indigènes comme le tilleul ou le chêne mais pas d'arbres fruitiers.

Racines abîmées par des rongeurs chez les arbres nouvellement plantés dans les prairies inscrites en surface de compensation écologique.

Solutions possibles

Le canton de Bâle-Campagne prend en charge une partie des coûts lors de l'installation de nouvelles structures écologiques. Là où cela n'est pas le cas, le Fonds Suisse pour le Paysage (FSP) permet leur financement.

Le canton de Bâle-Campagne s'est engagé à subventionner également les arbres isolés aux conditions OQE usuelles.

Le canton de Bâle-Campagne tolère dans les prairies en SCE une coupe avant la date de fauche contractuelle dans un rayon de 1 m autour du tronc des arbres. En plus, 20 pièges *Topcat* ont été acquis sur le budget du projet.

Carte de visite

Lancement du projet:	2004
Objectifs du projet:	Conservation et amélioration des vergers d'arbres fruitiers haute-tige pour des espèces d'oiseaux exigeantes
Initié par:	Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO/BirdLife Suisse et Station ornithologique suisse de Sempach
Groupe de pilotage:	Coordinateur du projet, écologue spécialisé en agronomie, agriculteurs, protecteurs des oiseaux locaux
Coûts:	Contributions réseau: changent continuellement car participation en augmentation. Conseil et coordination (inclus canton BL, ASPO, Station ornithologique): env. Fr. 50'000.– par an. Mise en œuvre mesures d'amélioration: env. Fr. 20'000-25'000.– par an
Périmètre du projet:	1'300 ha, SAU env. 500 ha (état 2008)
Localisation:	Farnsberg (BL)
Paysage:	Jura tabulaire
SCE:	Arbres fruitiers haute-tige, prairies et pâturages riches en espèces, haies, jachères florales, etc. Part SCE 16,2%, avec vergers haute-tige: 27,6% (état 2008)
Espèces cibles et caractéristiques:	Rougequeue à front blanc et autres espèces d'oiseaux menacés de ces vergers comme le pic cendré, les pie-grièches écorcheur et à tête rousse
Suivi des effets:	Des ornithologues locaux cartographient les espèces cibles avant le début du projet puis chaque année et contrôlent les niochirs
Coordination:	Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, en collaboration avec le Landwirtschaftliches Zentrum Ebenrain du canton de Bâle-Campagne et la Station ornithologique suisse de Sempach
Participation des exploitants:	22 exploitations (état 2008)
Personnes de contact:	Susanne Kaufmann, Landwirtschaftliches Zentrum Ebenrain, compensation écologique; Ueli Rehsteiner ASPO/BirdLife Suisse, Zurich; Willy Schmid, Projekte Ökologie Landwirtschaft (PÖL), Schinznach-Dorf



Réseau écologique de Grandcour (VD)

Une amélioration foncière bénéfique pour la faune et la flore

Facteurs de réussite



Incitation financière et acteurs motivés et motivants

Au départ, ce sont les 2 % de subventionnement supplémentaire (env. Fr. 90'000.-) liés à l'établissement de réseau OQE dans le cadre d'une amélioration foncière qui ont incité le syndicat d'amélioration foncière de Grandcour, regroupant toutes et tous les propriétaires fonciers, à initier un projet de réseau OQE. Les membres du comité, toutes et tous propriétaires et pour la plupart aussi exploitant-e-s, soutenu-e-s par les services cantonaux, ne voulaient pas d'un projet alibi. Ils ont **mandaté un bureau spécialisé** qui leur a élaboré un projet ambitieux : en six ans, **atteindre 8 à 10 % (65 à 80 ha) de SCE** distantes de moins de 200 m les unes des autres. Très vite, **les membres du comité se sont laissés prendre au jeu** et ont commencé à aménager leurs SCE selon les demandes du réseau et à **motiver leurs collègues** à en faire autant. Ainsi, certains exploitants ont été incités à participer au projet, non pas par conviction, mais par **solidarité** envers les autres. Tout cela, ajouté à l'augmentation des prix du pétrole et des engrais, fait qu'à la fin 2008, 34 agriculteurs exploitant 80 % du périmètre participent au réseau.



Suivi professionnel et conseil individualisé

Le syndicat a mandaté l'auteur du projet pour qu'il s'occupe de la mise en œuvre des mesures. Celle-ci se fait à **l'échelle de l'exploitation**, chaque exploitant recevant **une fiche avec ses SCE** et les conditions à remplir, ainsi que des propositions pour de nouvelles SCE. Les exploitants ont alors la possibilité de **choisir les mesures** qui leur conviennent et qui sont compatibles avec leur exploitation. **Sur la base des réponses, la suite du projet est planifiée** et de nouvelles propositions sont faites afin d'atteindre les objectifs. Une majorité des exploitants privilégient un **entretien avec l'auteur du projet** avant de se déterminer pour des mesures concrètes. Suite à l'entretien, beaucoup d'entre eux affichent une attitude positive et **sont acquis à l'idée de combler les zones déficitaires**, certains y plantant même des arbres. Les objectifs, les mesures prévues et les espèces qu'elles sont censées favoriser sont communiqués aux exploitants lors des **réunions annuelles**.



Difficultés

Le projet ne se limite pas à des couloirs ou corridors, mais veut créer un réseau de milieux naturels sur l'ensemble de la SAU du périmètre. La démarche, qui vise entre autres à favoriser l'alouette des champs, implique donc que des SCE soient implantées sur des parcelles récemment remaniées, productives et faciles à exploiter.

Sur les 93 ha de SCE en réseau que compte le périmètre, 52 ha sont des prairies extensives. Toutefois il n'y a que quelques hectares qui remplissent les critères de qualité OQE.

Solutions possibles

Afin de favoriser l'alouette des champs et d'inciter les agricultrices et agriculteurs à placer des SCE dans de telles zones, un nouveau type de SCE a été défini¹. Il s'agit de parcelles de céréales exploitées selon les critères d'IP-Suisse comptant des îlots sans semis d'env. 20 m² et des jachères florales en bordure. Les résultats obtenus en 2008 sont réjouissants: 93 ha de SCE remplissaient les critères du réseau, soit 11,4 % du périmètre.

Dans le cadre du réseau, toutes les prairies sont évaluées et si elles sont assez extensifiées et bien placées, elles sont entièrement ou partiellement réensemencées avec des mélanges adéquats afin d'améliorer la qualité. A cet égard, les agriculteurs sont conseillés par des spécialistes. Si les prairies ne présentent pas un bon potentiel pour développer une flore diversifiée, la surface est tout de même reconnue pour le réseau, à condition que 10 % de la parcelle ne soit pas fauchée sur l'année.

Carte de visite

Lancement du projet:	2006
Initié par:	Syndicat d'amélioration foncière de Grandcour
Porteur de projet:	Syndicat d'amélioration foncière de Grandcour
Coûts de planification:	Fr. 15'000.–
Coûts de mise en œuvre:	2006-2008: Fr. 25'000.–
Contributions réseau:	2008: env. Fr. 100'000.–
Périmètre du projet:	816 ha
Localisation:	Entre le lac de Neuchâtel et la ville de Payerne, dans la Broye vaudoise
Paysage:	Plaine caractérisée par les grandes cultures
Agriculture:	Exploitations 20-30 ha, grandes cultures (betterave, tabac, pomme de terre, céréales) et économie laitière (zone Gruyère AOC)
SCE:	En 2005: 39.45 ha (4.7 %) et 1'104 arbres/en 2008: 92.78 ha (11.4 %) et 1'311 arbres
Espèces cibles et caractéristiques:	Lièvre, hermine, alouette des champs, bruant proyer, fauvette grisette, caloptérix, demi-deuil, grisette, argiope, végétation du mésobromion, arbres isolés, saules têtards
Participation des exploitants:	34 (28 exploitations de Grandcour sur 31 et 6 des communes voisines)
Personne de contact:	Philippe Liechti, président du Syndicat d'amélioration foncière de Grandcour.

¹L'Ordonnance sur les paiements directs (OPD) comporte 17 types de surfaces de compensation écologique reconnues. Les critères d'exploitation des 16 premiers types sont clairement définis. Le type 17 par contre est décrit comme « milieux naturels à valeur écologique », mais qui ne correspondent pas aux 16 autres types. Les conditions et les charges, ainsi que les modalités d'autorisation, sont définies par le Service cantonal de protection de la nature, d'entente avec l'Office fédéral de l'agriculture OFAG.



Projet de réseau Höfe (SZ)

Trois communes – un but

Facteurs de succès



Une commission largement soutenue renforce le projet

Le périmètre du projet de réseau Höfe comprend les trois communes de Feusisberg, Freienbach et Wollerau. **Le projet a été initié par un membre de l'association des agriculteur-trice-s** Feusis-berg/Schindellegi/Wollerau. Le comité de l'Union des paysans a ensuite réuni une commission largement soutenue pour élaborer le projet. Les porteurs de projet sont issus de cette commission, qui se réunit une fois par année. Elle se compose de 7 agriculteurs, dont trois sont membres de la commission de l'environnement de leur commune respective. L'association des apiculteurs de Höfe, l'association pour les oiseaux de Pfäffikon, la société de chasse cantonale, les deux associations d'agriculteurs sont également représentées ainsi qu'un membre du conseil communal de Wollerau et un garde forestier de Schindellegi. **Les personnes impliquées ont apportés beaucoup de leur savoir et de leur savoir-faire au projet.** De plus, la reconnaissance dont jouissent les porteurs de projet auprès des communes a permis d'obtenir **une contribution de plusieurs milliers de francs par an.** Les porteurs de projets présentent, une fois par année, les mesures réalisées dans le réseau aux commissions de l'environnement des trois communes au cours d'une **visite de terrain** qui comprend également une partie récréative.



Un planificateur expérimenté assure le soutien technique

Dès le départ, le planificateur a proposé au comité de l'association d'agriculteurs de fonder une commission pour mettre sur pied le projet de réseau. Il a tout de suite été très persuasif et a convaincu la commission et les agriculteurs par ses connaissances techniques. En 2005, au lancement du projet, il avait déjà proposé dans son offre un **conseil individuel** facultatif pour les exploitations qu'il a réalisé avec l'aide des porteurs de projet. Ces entretiens personnels ont instauré une **grande confiance** des exploitants vis-à-vis du projet de réseau. Sur la proposition du planificateur, la population du district a été informée sur le projet au moyen d'un petit **prospectus tout-ménage**. Lors de la «**Fête des arbres fruitiers**» organisée par la commission de projet et l'association des agriculteurs, le planificateur tenait un stand d'information où il renseignait les visiteurs sur les diverses utilisations des vergers haute-tige. **Les qualités de communication du planificateur** et sa grande expérience, issue de la réalisation de plus de vingt projets de réseau, ont été un soutien inestimable aux porteurs de projet pour motiver les agriculteurs à mettre en œuvre les mesures planifiées.



Difficultés

Manque de motivation des agriculteurs à participer au projet, fondé sur la peur que les conditions ne deviennent plus exigeantes tous les 2 ans (durcissement du côté de la protection de la nature).

Le périmètre de projet s'étend sur trois communes - difficulté à garantir la coordination.

Solutions possibles

Les porteurs de projet ont animé deux soirées d'information avant le début du projet, où les avantages financiers ont été présentés ouvertement. En tant qu'agriculteurs actifs, ils donnent eux-mêmes le bon exemple et recherchent toujours la discussion avec les sceptiques, sans être missionnaires.

Des représentants et représentantes des communes et les commissions de l'environnement ont été dès le début informés du projet et intégrés dans la commission de projet. La population des trois communes a également été informée par un prospectus tout-ménage.

Cartes de visite

Lancement du projet :	2005
Objectifs du projet :	Vergers haute-tige et surfaces à litière
Initié par :	Agriculteurs de l'association d'agriculteurs Feusisberg/Schindellegi/Wollerau
Planification :	Geni Widrig, SPAARGAREN + PARTNER AG, Rapperswil
Porteur de projet :	Groupe réseau = 5 agriculteurs issus d'une commission de projet composée de 10 personnes
Coûts de la planification :	Fr. 60'000.-
Coûts de mise en œuvre :	Annuellement env. Fr. 32'000.- pour des mesures (p. ex. : revitalisation et agrandissement de vergers haute-tige, revitalisation et plantation de haies, revitalisation de lisières et de prairies) et dédommagement des porteurs de projet (env. 2'500.- par an)
Périmètre du projet :	1'875 ha SAU, surface totale : 4'440 ha
Localisation :	Rive gauche du lac de Zürich
Paysage :	Zone morainique allant du sud-ouest au nord-est, vergers, prairies, pâturages, vignes, agglomérations en développement
SCE :	Vergers d'arbres fruitiers haute-tige, surfaces à litière, prairies extensives, haies
Espèces cibles :	Courlis cendré, rougequeue à front blanc, nacré de la canneberge, azuré des mouillères, criquet ensanglanté
Espèces caractéristiques :	Lièvre, pic vert, demi-deuil, couleuvre à collier, crapaud commun
Participation des exploitants :	106 des 167 agriculteurs (beaucoup d'exploitants ont peu de terres dans le périmètre et par conséquent, ne participent pas au projet)
Personne de contact :	Dirigeant du groupe réseau, Paul Ebnöther, Feusisberg



Projet Kandertal (BE)

La région de montagne en réseau

Facteurs de succès



Une approche régionale avec une responsabilité communale

Grâce à l'**approche régionale**, le canton a subventionné les coûts de planification à hauteur de 60%. Dans la phase de mise en œuvre, une approche régionale présente beaucoup d'avantages: les communes peuvent échanger entre elles leurs expériences positives et négatives, elles se stimulent et le risque que l'une d'elles néglige la mise en œuvre est plus faible.

Afin que l'évolution du paysage et la promotion des milieux naturels soient prises en compte, un **groupe de pilotage régional composé de représentant-e-s des communes** a été constitué. Cependant les communes, qui ont une vue d'ensemble de leur territoire, restent responsables de l'atteinte des objectifs. Elles **désignent le porteur de projet**. Le groupe est constitué du préposé agricole, du conseiller communal compétent et d'autres personnes intéressées. Le préposé agricole conseille et encadre les exploitants. La représentation des communes assure le soutien politique du projet. Ce mode de fonctionnement, avec une coordination et une information régionale combinée à une responsabilité communale, semble être prometteur.



Les préposés agricoles

La mise en œuvre d'un projet de réseau est un processus qui doit se dérouler dans un climat de confiance personnelle. La participation de personnalités reconnues de la commune joue un rôle central dans l'acceptation de la mise en œuvre.

Les préposés agricoles sont ces personnes-clés. Ils sont en général eux-mêmes agriculteurs ou ont des rapports personnels étroits avec l'agriculture. Ils peuvent susciter l'intérêt des exploitants pour les objectifs du projet et pour les espèces cibles et caractéristiques. L'expérience montre que l'ampleur de la participation des exploitants au réseau dépend fortement de l'engagement du préposé agricole.

Dans le Kandertal, certaines communes ont intégré la place de préposé agricole au sein du personnel communal. Cela représente un grand avantage, particulièrement dans les communes comptant beaucoup d'agriculteurs, car des ressources financières et en temps suffisantes sont ainsi disponibles pour un travail de cette ampleur.



Difficultés

Les directives du projet de réseau sont trop peu spécifiques pour les espèces exigeantes (par ex. le tarier des prés).

Les exploitant-e-s ont des connaissances lacunaires des espèces cibles et caractéristiques et de leurs exigences. S'ils avaient une vision sur la manière de favoriser les espèces, ils choisiraient peut-être eux-mêmes l'exploitation adaptée correspondante.

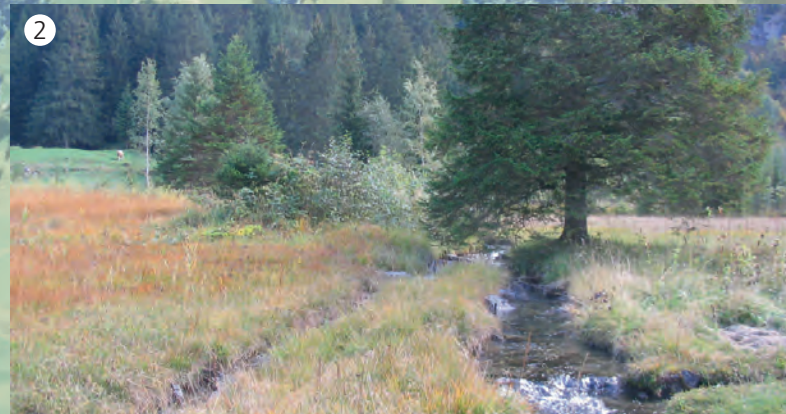
Solutions possibles

Plans d'action spécifiques pour certaines espèces qui définissent des mesures tout à fait spécifiques et des contributions supplémentaires.

Offrir plus de visites sur le terrain aux exploitantes et exploitants; visites de leur exploitation également au moins une fois durant la période de contrat de 6 ans.

Carte de visite

Lancement du projet:	2004
Initié par:	Région de planification Kandertal
Elaboration du plan directeur partiel:	UNA AG, Atelier pour la protection de la nature et les questions environnementales, Berne
Groupement régional:	Représentants des communes
Porteur de projet communal:	Préposé agricole, conseiller communal, autres personnes intéressées
Coûts de planification:	Fr. 55'000.– (répartition des coûts: 60 % canton, 40 % communes)
Coûts de mise en œuvre:	Entre Fr. 2'000.– et Fr. 5'000.– par an (le canton subventionne les 3 premières années à hauteur de 60 %), financement restant par les communes
Contributions réseau:	Contributions selon l'OQE, 2008: Fr. 443'073.–
Périmètre du projet:	45'310 ha (surface totale des communes), dont SAU: 3'700 ha
Localisation et paysage:	Région du Kandertal dans l'Oberland bernois avec les communes d'Adelboden, Frutigen, Kandergrund, Kandersteg et Reichenbach, située entre 700 et 1'900 m. Zone de plaine, coteaux peu à fortement pentus avec habitats dispersés
Agriculture:	Zone de montagne II à IV, élevage bovin, la plus grande partie de la surface est constituée de surfaces herbagères permanentes exploitées en prairie naturelle ou en pâturage. Le revenu principal des exploitations est issu de la production de lait et de fromage ainsi que, de plus en plus, de la production de viande bovine. Comme auparavant, dans les vallées alpines, le système à trois niveaux est pratiqué: exploitation de plaine, mayens et alpages
SCE:	Part de SCE de la SAU dans le périmètre du projet env. 30 %
Espèces cibles (choix):	Tarier des prés, vipère aspic, couleuvre à collier, dectique verrucivore, criquet palustre, criquet ensanglanté, hespérie du Marrube et plusieurs autres espèces d'hespérie
Espèces caractéristiques (choix):	Pipit des arbres, pic vert, coucou, demi-deuil
Participation des exploitants:	83 % (au total 658 exploitations, dont 547 participent)
Particularités:	Réseau déjà bien développé excepté en plaine. Vaste périmètre de projet, grande part de SCE, beaucoup de surfaces LPN (zones sèches et humides)
Personnes de contact:	Niklaus Schneiter, agriculteur et préposé agricole, Reichenbach; Marianne Dumermuth, UNA, Berne



Argovie : un projet cantonal avec une approche globale de l'exploitation

Dans le canton d'Argovie, la mise en valeur écologique du paysage cultivé s'effectue par le biais du projet « Contrats d'exploitation pour une agriculture proche de la nature ». L'approche globale de l'exploitation et le conseil en sont les éléments centraux. Les contrats d'exploitation permettent la mise en œuvre de programmes d'évolution du paysage dans le paysage cultivé. Les

objectifs qualitatifs et quantitatifs de mise en valeur écologique y sont définis. Dans les sites prioritaires cantonaux pour les milieux proches de la nature, le financement est exclusivement assuré par le Canton et la Confédération. En dehors de ces sites prioritaires, le lancement d'un projet de réseau nécessite une participation financière du porteur de projet issu des communes.

Facteurs de succès



Collaboration et conseil: les points essentiels

Les projets de réseau et les contrats d'exploitation sont coordonnés par le Canton et le bureau privé Agrofutura AG. Une étroite collaboration avec les porteurs de projet (de manière générale la commune), les associations de protection de la nature, l'association des agriculteur-trice-s et les gardes forestiers est recherchée. Le groupe d'intérêt « nature et agriculture » représente les besoins des exploitantes et des exploitants sous contrat.

Une **discussion préalable sur l'exploitation** aide les agriculteurs intéressés à décider si une participation au projet entre en ligne de compte. Si l'agriculteur donne son accord, le spécialiste élabore une **proposition de contrat** en tenant compte des objectifs du projet de réseau ainsi que des possibilités qu'offrent l'exploitation et les préférences de l'exploitant. La proposition de contrat est discutée en détail avec l'agriculteur.

Pendant la durée du contrat, les exploitants bénéficient d'un **accompagnement technique** intensif concernant l'aménagement et l'entretien des surfaces de compensation écologique. Leur participation à des formations continues sur le thème de la compensation écologique est fortement recommandée.



Approche globale de l'exploitation et système de contributions différencié

Les agriculteurs qui participent au projet sont surtout ceux qui prêtent une importance particulière aux prestations écologiques dans leur concept d'exploitation. Ils s'engagent à exploiter au moins 7-10% (contrat réseau) respectivement 12-15% (contrat global d'exploitation) de leur surface d'exploitation selon les objectifs visés par le projet. Les surfaces de compensation écologiques qui ont une qualité biologique insuffisante doivent être améliorées par des mesures appropriées. Pour optimiser la mise en réseau, de nouveaux éléments, comme des petites structures, doivent être installés.

Le projet comprend une **large palette de types d'objets définis**. Le choix du type d'objet se base sur les conditions locales, les exigences des espèces cibles et caractéristiques ainsi que sur les possibilités qu'offre l'exploitation en question. Le montant de la **contribution de base** dépend de la qualité écologique de la surface, de l'ampleur du travail d'entretien et de la perte de rendement. Des **contributions complémentaires** sont versées pour des prestations écologiques supplémentaires (par exemple mise en place de bandes non fauchées qui servent de refuges à la petite faune).



Difficultés

L'engagement des porteurs de projet communaux se limite souvent au financement résiduel des contributions aux objets.

Le nombre de contrats visé dans le cadre du projet de mise en réseau n'est pas atteint à cause d'une participation trop faible des agriculteur-trice-s.

Les directives, qui comprennent un large spectre de types d'objets, des mesures d'entretien spécifiques et des contributions échelonnées, sont complexes.

Solutions possibles

Le canton intègre activement les porteurs de projet dans les processus de planification et de mise en œuvre.

Elaborer un contrat avec une exploitation-pilote et le présenter à l'occasion d'une manifestation organisée pour les agricultrices et les agriculteurs ainsi que les autres personnes intéressées.
Organiser des séances d'information périodiques. « Démarchage » actif de la part des porteurs de projet, des associations de protection de la nature ou des exploitants participant au projet auprès des agriculteurs indécis.

Un conseil intensif par des spécialistes assure une mise en œuvre correcte des mesures définies.

Carte de visite

Lancement du projet:	Contrats d'exploitation dans les sites prioritaires cantonaux depuis 1994, en dehors de ces sites possibles dans le cadre de projets de mise en réseau depuis 2004
Planification, mise en œuvre, conseil:	Centralisés au niveau du canton, respectivement au bureau mandaté Agrofutura AG
Directives:	Directives uniques pour tout le canton (exigences et contributions)
Financement/coûts:	Confédération: contributions aux objets (OPD/OQE) Canton: coûts de planification, de mise en œuvre et d'exécution, financement résiduel des contributions aux objets dans les sites prioritaires, participation aux coûts d'ensemencement et de semences Porteurs de projet communaux: financement résiduel des contributions aux objets en dehors des sites prioritaires Agriculteurs: participation aux coûts pour l'élaboration des contrats, participation aux coûts d'ensemencement et de semences
Contributions réseau:	Ne sont versées qu'en combinaison avec un contrat d'exploitation (également valable pour les contributions qualité OQE)
Périmètre du projet:	24 projets de réseau régionaux avec des surfaces de 0.4 km ² à 178 km ² . Dans 42 communes avec des porteurs de projet communaux (données 2009)
Localisation:	Jura, zone des collines, vallées fluviales
Agriculture et paysage:	Région de plaine jusqu'à zone de montagne I, surtout grandes cultures et production animale
SCE:	32 types d'objets différents (par exemple prairies maigres à deux coupes, jachères florales, petites structures)
Espèces cibles et caractéristiques:	Sont définies spécifiquement pour les projets de réseau régionaux. Parmi les espèces les plus importantes: sonneur à ventre jaune, grenouille verte, lézard des souches, couleuvre à collier, lièvre, putois, rougequeue à front blanc, alouette des champs, méliée des scabieuses, demi-deuil, criquet ensanglanté, phanéroptère commun
Participation des exploitants:	Très variable, de manière générale bonne
Personne de contact:	Markus Peter, Abteilung Landwirtschaft AG
Informations supplémentaires:	www.ag.ch/landwirtschaft > Direktzahlungen > Naturnahe Landwirtschaft



Biosphère Marbach en réseau

Facteurs de succès



Collaboration étroite entre porteurs de projet, agriculteurs et communication à l'interne

Un **porteur de projet composé de peu de personnes** mais qui forment une équipe dans laquelle différents groupes d'intérêt sont représentés est un facteur de succès important. A Marbach, le porteur de projet est composé de représentant-e-s des communes, de l'agriculture, du tourisme, de la forêt et de la protection de la nature.

L'engagement extraordinaire du préposé agricole dans la région joue un rôle particulier. Le projet de réseau a été présenté aux agricultrices et aux agriculteurs lors de plusieurs séances (soirées d'information). La personnalité et les compétences du préposé agricole ainsi que son très bon contact avec les exploitants a permis d'enregistrer dès le début une forte participation des agriculteurs (env. 70 % correspondant à 70 exploitations).

Un conseil individuel au sujet des mesures a été effectué auprès de chaque exploitant participant au projet et les mesures pour la conclusion du contrat ont été définies. Lors du contrôle des mesures par le préposé agricole, les problèmes ont été discutés et réglés. Des conventions clairement définies et établies sur des bases techniques, une collaboration étroite et une rencontre d'échange annuelle sont la base de la forte participation des agriculteurs et d'un succès hors du commun. Lors du contrôle des résultats de 2006, la plupart des objectifs de mise en œuvre étaient clairement dépassés. Pour 11 des 24 objectifs formulés, les valeurs visées pour 2009 étaient déjà atteintes en 2006. Les exploitants sont représentés par trois personnes dans le groupe de projet qui en comprend quatre. Le conseil des exploitants est assuré essentiellement par le préposé agricole local ce qui assure un conseil proche de la pratique et orienté sur la mise en œuvre.



Un environnement naturel de valeur comme locomotive, combiné à une approche globale et à une communication vers l'extérieur

Un important facteur de succès réside dans le fait que les exploitations agricoles disposaient déjà d'une **forte part de SCE avant le début du projet**. Au départ du projet, 9 % de la SAU étaient inscrits en prairies extensives (dont 86 % de surfaces LPN). L'incitation financière était par conséquent plus élevée que dans d'autres communes avec une part de SCE plus faible.

Les exploitants avaient déjà eu des **expériences positives avec la protection de la nature** (contrats LPN), ce qui a contribué à une attitude positive face au projet.

Le porteur de projet a choisi une **approche globale**, ce qui a permis une participation de tous les agriculteurs intéressés de la commune.

Par l'engagement du maire dans la réserve de biosphère de l'Entlebuch, le porteur de projet a de **bons échanges avec les autres communes** qui mènent un projet de réseau.

Dans le cadre du projet de réseau, diverses **manifestations** ont été organisées comme une visite publique de la région. Des projets complémentaires, comme par exemple l'aménagement d'un étang, ont été présentés au grand public lors de manifestations et par la publication d'articles dans la presse locale. En matière de relations publiques, des nichoirs pour rougequeue à front blanc ont été construits par les écoliers locaux et des haies ont été plantées avec les chasseurs de la région.



Difficultés

Au début, les agriculteur-trice-s ne connaissaient pas toutes les espèces cibles et caractéristiques.

Le contrôle des mesures était difficile car la récolte des données était laborieuse.

En 2006, les valeurs cibles de 4 objectifs n'avaient pas été atteintes. Cela concernait la plantation de nouveaux arbres fruitiers haute-tige et d'arbres isolés ainsi que de haies avec la qualité OQE. Des revalorisations de lisières n'ont pas été couronnées de succès suite à des dégâts de coléoptères.

Les contrats individuels pour le projet de réseau sont conclus séparément des contrats selon la Loi sur la protection de la nature (LPN).

Solutions possibles

En collaboration avec un bureau d'écologie, la commune a remis à tous les agriculteur-trice-s un poster avec des photos des espèces. Ceci a été bien accueilli et a fait naître un intérêt accru pour le projet et un enthousiasme pour la faune et la flore indigènes.

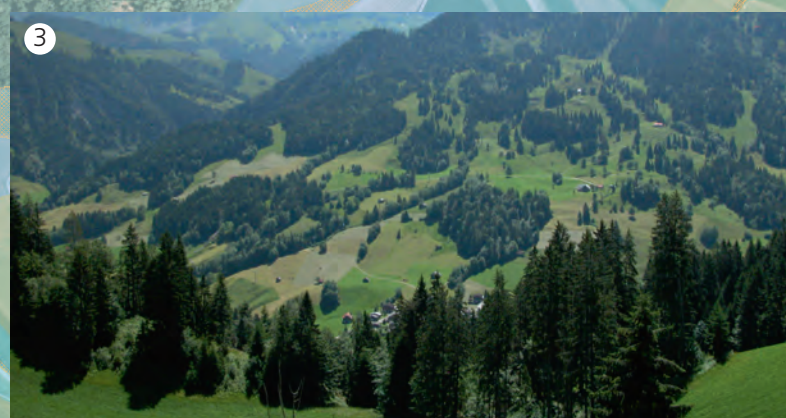
A l'avenir, formuler les objectifs du projet de manière à ce qu'ils soient intéressants mais plus faciles à contrôler (par exemple données récoltées dans le cadre du relevé des données structurelles).

En réaction à cela, ces points sont plus travaillés afin que les objectifs soient également atteints en 2009. Co-financement pour la plantation des arbres fruitiers haute-tige.

Proposition : à l'avenir, intégrer la réglementation pour les projets de réseau dans les contrats LPN, ce qui permettrait éventuellement aussi de proposer des mesures plus spécifiques pour les espèces cibles et caractéristiques.

Carte de visite

Lancement du projet:	2004
Initié par:	Commune de Marbach comme porteur de projet avec une personne engagée dans la protection de la nature
Porteur de projet:	Hans Lötscher, préposé agricole; Pius Kaufmann, maire; Hanny Wey, office du tourisme; Hans Thalmann, agriculteur
Objectifs du projet:	Entretien ciblé, mise en valeur et installation de nouvelles surfaces de compensation écologique dans toutes les entités paysagères
Coûts de planification:	Fr. 52'900.–
Coûts de mise en œuvre:	Fr. 2'500.–
Contributions réseau:	Fr. 25'713.–
Périmètre du projet:	Toute la commune de Marbach; au total 1'954 ha SAU
Localisation:	Marbach est entouré par la chaîne nord des Alpes et le massif du Napf dans le sud-ouest du canton de Lucerne, dans un fond de vallée se rétrécissant au sud
Paysage:	Quatre unités paysagères: 1 ^{ère} unité paysagère Buschache-Schärliq (zone des collines sur molasse) 2 ^e unité paysagère Boden (zone de plaine sur alluvions) 3 ^e unité paysagère Riteren (flanc exposé nord-ouest sur molasse) 4 ^e unité paysagère Steiglen (zone préalpine sur molasse, flysch et calcaire)
Agriculture:	Utilisation principale: prairies et pâturages
SCE:	Avant tout: prairies et pâturages extensifs, prairies peu intensives, surfaces à litière, vergers d'arbres fruitiers haute-tige
Espèces cibles et caractéristiques:	Lézard des souches, crapaud commun, pipit des arbres, pie-grièche écorcheur, dectique verrucivore, gazé, les nacrés et mélitées, des buissons épineux, des plantes des prairies, linaigrettes, etc. (au total 26 espèces)
Participation des exploitants:	70 exploitations (correspond à env. 70%)
Personne de contact:	Pius Kaufmann, maire de Marbach



Projet de réseau Uster (ZH)

Un projet bien ancré, c'est un projet à moitié réalisé

Facteurs de succès



Intégration de toutes les personnes concernées

L'élaboration du projet de mise en réseau et son intégration à la conception d'évolution du paysage (CEP) de la ville d'Uster ont eu lieu en **étroite collaboration** avec une commission largement soutenue, composée de représentante-s de l'agriculture, de la foresterie, de la chasse et de la protection de la nature.

Des **séances d'information**, un **atelier d'idées** et des **tables rondes** ainsi que des **entretiens individuels** ont été organisés dans chaque zone (unité paysagère), en particulier pour intégrer le secteur agricole. Les porteurs de projet étaient toujours prêts à trouver une solution soutenue par tous. Ceci a conduit à une forte participation des agricultrices et agriculteurs. Dès le départ, les objectifs, mesures et possibilités de mise en œuvre ont été définis avec les propriétaires, les exploitants et les autres personnes concernées, avec le volontariat et l'incitation comme point central.

Des **consultations régulières** (questionnaires) permettent d'avoir un feedback clair.

En outre, l'association «**Uster plus**», qui a pour objectif de rassembler producteurs, commerçants et consommateurs, renforce l'adhésion au projet par la commercialisation de produits régionaux.



Information de toutes les personnes concernées

Dès le début, le public a été informé de manière transparente et régulière au sujet de la CEP et du projet de réseau. Des **excursions** et des **manifestions** ont été organisées pour constamment communiquer le contenu du projet, l'avancement des travaux et du processus. L'objectif était de transmettre des informations claires, d'éveiller l'intérêt des gens pour qu'ils se sentent concernés afin de générer leur assentiment.

Les agriculteurs, les personnes en quête de détente et les touristes sont tenus au courant de ce qui se passe de manière professionnelle par **des brochures, des panneaux d'affichage, des articles** dans la presse locale et par **Internet**.

Grâce à l'appui de la population, la CEP et le projet de réseau ont obtenu **le soutien unanime des instances politiques**, telles que la municipalité et le conseil communal.

Les porteurs de projet assurent, en particulier grâce à leur ancrage dans l'administration, le contact à long terme avec les personnes concernées et par là leur **confiance**.



Difficultés

Les ateliers d'idées n'ont pas permis d'atteindre les résultats souhaités.

Planification trop rigide. La possibilité de pouvoir revenir sur une décision et de la reconsidérer fait défaut.

La population est dépassée par la complexité du projet.

Solutions possibles

Dès les premiers ateliers d'idées, quelques idées sur les objectifs visés doivent être proposées par la direction de projet afin de guider efficacement les participant-e-s dans leurs réflexions. Une formulation trop ouverte des questions ne permet pas d'obtenir les résultats souhaités.

Des opportunités suffisantes de pouvoir reconsidérer et discuter les décisions prises ou les définitions adoptées antérieurement par la commission de planification doivent être prévues. Cela ne devrait toutefois pas conduire à ce que tout le projet soit remis en cause.

Les bases scientifiques doivent être vulgarisées pour être communicables à la population. De plus, des points forts doivent être fixés.

Des manifestations plus nombreuses et plus importantes permettent une transmission interactive des informations.

Carte de visite

Lancement du projet :	2003
Objectifs du projet :	1. Mise en réseau 2. Valorisation écologique et esthétique du paysage, de la forêt et des cours d'eau
Initié par :	Ville d'Uster
Porteur de projet :	Représentants de la chasse, de la protection de la nature, de l'agriculture et de la foresterie de la ville d'Uster
Coûts de planification :	Env. Fr. 80'000. –
Coûts de mise en œuvre :	Env. Fr. 100'000. – par année
Contributions réseau :	Fr. 92'525.– (1 ^{ère} étape) Fr. 101'550.– (2 ^e étape)
Périmètre du projet :	28,56 km ²
Localisation :	13 km à l'est de Zurich, plateau, zone de plaine
Paysage :	Quatre unités paysagères avec une forte pression urbaine : Nänikon-Werrikon ; Freudwil, Wermatswil et Winikon ; Nossikon-Sulzbach et Aaatal ; Niederuster et Riedikon
Agriculture :	Grandes cultures, cultures herbagères et production fruitière intensive
SCE :	Vergers haute-tige, jachères, bandes culturales extensives, prairies extensives
Autres milieux cibles :	Prairies sèches, haies basses, cours d'eau à ciel ouvert, milieux exploités de manière extensive dans les terres ouvertes et les herbages
Espèces cibles et caractéristiques (choix) :	Lièvre, fauvette grisette, pie-grièche écorcheur, couleuvre à collier, rainette verte, azuré des moullères, criquet des roseaux, sympétrum à corps déprimé, écrevisse des torrents, gentiane ciliée
Participation des exploitants :	Forté
Personnes de contact :	Peter Padrutt, Stadt Uster ; Michael Schaad, ASPO/BirdLife Suisse



EcoRéseaux Val-de-Ruz (NE)

Un projet pilote pour un partenariat agriculture – nature renforcé

Facteurs de succès



Un conseil sur mesure

Un audit de chaque exploitation est réalisé par un biologiste et un vulgarisateur agricole, qui allient des **compétences complémentaires**. Le vulgarisateur agricole est la personne de confiance permettant d'établir la neutralité entre le biologiste et l'agriculteur. Les agriculteur-trice-s a priori ouverts à la problématique de la compensation écologique sont **rencontrés en priorité**. Ils jouent par la suite le rôle de relais auprès des autres exploitantes et exploitants.

Les objectifs du projet (biologiques et de mise en œuvre) sont **présentés de manière simplifiée**. Les mesures proposées sont **réalistes** et prennent en compte la marge de manœuvre et les contraintes agronomiques, topographiques et psychologiques de chaque exploitation. La comparaison des marges brutes et le calcul du bilan de fumure permettent si nécessaire de fournir des arguments crédibles et souvent décisifs. La démarche se veut **interactive** et prend en compte les propositions des agriculteurs. **Du temps est octroyé à la discussion, à la visite des parcelles**, et permet souvent d'aborder d'autres problèmes environnementaux (mauvaises herbes, érosion, etc.). Chaque audit donne lieu à un procès verbal et à un plan des mesures proposées.

Les agriculteurs reçoivent une fois par année un **état détaillé de la mise en œuvre du projet**. Ce document décrit également l'effet des mesures sur la faune et la flore et donne des recommandations pour les optimiser. L'objectif de la démarche est de rappeler aux agriculteurs qu'ils sont impliqués dans une démarche collective, dont les effets se font sentir à l'échelle de la région.



Un soutien financier et logistique

Les agriculteurs sont incités à mettre en œuvre certaines mesures grâce à un soutien financier (cas des prairies extensives) ou logistique (cas des haies). Le couplage des mesures OQE et LPN s'applique sur certaines parcelles afin de sauvegarder les espèces les plus exigeantes. Un plan des SCE en réseau est mis à jour annuellement dans un système d'information géographique (SIG). Enfin, les objectifs faunistiques et floristiques sont évalués tous les 3 ans à l'aide d'un **suivi** réalisé sur un échantillon de 40 SCE.

Prairies extensives

Afin d'améliorer la qualité écologique des prairies extensives, faible pour la plupart, un **système incitatif à options** a été proposé aux agriculteurs en 2008. Le montant des contributions OQE réseau est lié aux conditions d'exploitation de la parcelle. Cette dernière peut être exploitée, à choix, selon l'OPD ainsi qu'une ou deux conditions supplémentaires: ne pas utiliser de conditionneur, ne pas ensiler le foin, laisser 10 % non fauchés jusqu'aux regains. Les agriculteurs sont également encouragés financièrement à **améliorer la qualité floristique** de leurs prairies en pratiquant des semis à l'aide de fleur de foin ou en utilisant des semences enrichies en fleurs.

Haies

La qualité écologique des haies est connue et répertoriée grâce à un inventaire réalisé en début de projet. Seules les haies entretenues de manière conforme aux exigences des espèces cibles peuvent bénéficier des contributions réseau. A cet effet, les agriculteurs sont **appuyés et conseillés** par une équipe composée de deux forestiers-paysagistes mise gratuitement à leur disposition. Environ 2 km de haies et bosquets sont entretenus chaque hiver dans le cadre de ce programme, et plusieurs nouvelles haies ont été plantées.



Difficultés

Acceptation et application des mesures sur le long terme.

Les séances de groupe permettent rarement la prise de décision.

Audits onéreux (environ 10 heures par exploitation y c. préparation, audit et compte-rendu).

Solutions possibles

Proposer des mesures rationnelles, faciles à mettre en œuvre et qui s'intègrent logiquement dans les pratiques de l'exploitation.

Les séances de groupe sont un moyen adapté pour présenter des informations générales et des bilans aux agriculteur-trice-s. Le choix de s'engager dans un projet reste un acte individuel. Lors des audits, utilisation combinée de cartes papier et d'orthophotos sur ordinateur portable. Dans un premier temps, présenter des cartes neutres qui servent uniquement de support à la discussion. Des indications trop précises, telle que la délimitation des secteurs propices à l'installation de SCE en réseau, peuvent nuire à la discussion, voire même la bloquer.

Prévoir un poste « communication » suffisant dans le budget. D'autre part, la prise de décision est un processus demandant souvent du temps et il est nécessaire de relancer régulièrement les agricultrices et les agriculteurs hésitants. Il est par contre préférable de laisser aux agriculteurs réticents, l'initiative de recontacter le porteur de projet.

Carte de visite

Lancement du projet :

Phase de planification : 1997
Phase de mise en œuvre : 2000
Centre Suisse de Cartographie de la Faune, CSCF (Y. Gonseth) et Service de la faune, des forêts et de la nature, section nature (Ph. Jacot-Descombes)

Initié par :

Mandant :

Service de la faune, des forêts et de la nature

Porteur de projet :

Un biologiste et un vulgarisateur agricole; groupe d'accompagnement composé de services de l'Etat et d'ONG, association en projet

Coûts de planification :

Environ Fr. 60'000.- (1997-1999)

Budget de fonctionnement :

Fr. 50'000.- annuel (mise en œuvre, suivi des effets, projets divers)

Contributions réseau :

Environ Fr. 160'000.- (2008)

Périmètre du projet :

45 km² (dont 37,6 km² de SAU) comprenant 104 exploitations réparties sur 15 communes; 81 exploitations participent au projet

Localisation :

Entre 730 et 800 m d'altitude, en zone de plaine et des collines, entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Agriculture et paysage :

Région de polyculture et d'élevage, où alternent secteurs de grandes cultures, remaniés et cultivés intensivement, et vallons bordés de prairies et pâturages exploités plus extensivement

SCE en 2008 :

Total de 416 ha, dont 200 ha (5,3 % de la SAU) dans le réseau sous forme de prairies extensives, pâturages extensifs, jachères florales et haies

Espèces cibles et caractéristiques :

Azuré des paluds, demi-deuil, thécla du prunier, pie-grièche écorcheur, lièvre

Synergies :

Avec la gestion des cours d'eau et des lisières ainsi que la conservation des allées d'arbres

Personne de contact :

Alain Lugon, L'Azuré, Comble-Emine 1, 2053 Cernier

1



2



3



Mise en réseau dans l'agglomération

Plan directeur partiel «Réseau écologique de Zollikofen» (BE)

Facteurs de succès



Soutien de longue date par la commune

Amélioration ciblée d'éléments écologiques

La commune de Zollikofen promeut les surfaces et éléments naturels sur la surface agricole utile depuis de nombreuses années. Les prairies extensives, les haies et les cordons boisés avec une bande herbeuse ainsi que les vergers d'arbres fruitiers haute-tige sont soutenus financièrement. Les agriculteur-trice-s étaient par conséquent déjà sensibilisés aux questions écologiques avant l'entrée en vigueur de l'OQE et la proportion de surfaces de compensation écologique au début du projet en 2004 était déjà élevée (10%).

Soutien du financement

La commune de Zollikofen est à l'origine de la planification et a pris en charge les coûts. Des mesures ponctuelles d'amélioration, comme les coûts pour les semis lors de la revalorisation de prairies par exemple, sont également prises en charge par la commune.

Soutien idéologique

Le soutien idéologique de la commune, en plus de son appui financier, est important. L'écologie dans le domaine de l'agriculture est un thème régulièrement thématiqué dans les documents d'information de la commune et lors de manifestations officielles. Les surfaces subventionnées sont visitées et contrôlées par la commission nature et paysage lors d'une visite de terrain annuelle.



Concept d'information/activités

Accompagnement technique

La haute école suisse d'agriculture de Zollikofen assure un accompagnement technique de la promotion des surfaces de compensation écologique depuis plusieurs années. Suite à la mise en œuvre du plan directeur partiel, un concept de monitoring a été élaboré et est réalisé depuis 2006. Des personnes issues de la protection de la nature et des chasseurs locaux sont également impliqués dans le monitoring.

Rencontres régulières du groupe de travail

Un groupe de travail a été fondé pour l'accompagnement du projet. Il est composé des milieux de protection de la nature, des autorités cantonales (service de l'aménagement du territoire, bureau pour la compensation écologique) et de l'HESA. Il se réunit au moins une fois par année.

Séances d'information

Une manifestation d'information destinée aux exploitantes et exploitants a lieu au moins une fois par année. Ceux-ci sont informés de manière détaillée sur les nouveautés en matière de compensation écologique (qualité et réseau) par des représentants du groupe de travail.

Travaux de diplôme et de semestre

En 2008, un travail de diplôme sur le projet de réseau de Zollikofen a été mené. Il s'agissait principalement de cartographier les zones déficitaires et de définir des mesures d'amélioration avec les agriculteurs. Des travaux de semestre et autres enquêtes ont également été réalisés dans le cadre de la mise en réseau des surfaces de compensation écologique.



Difficultés

Faible proportion de surfaces qui ont la qualité écologique.

Mise en réseau insuffisante des surfaces de compensation écologique dans les zones d'agriculture intensive et stagnation de leur proportion (à un niveau élevé).

Directives concernant l'entretien des SCE peu spécifiques aux projets, seulement des recommandations qui ne sont pas suivies par les exploitant-e-s pour des raisons d'organisation du travail.

Solutions possibles

- Séances d'information pour les exploitantes et les exploitants, par exemple sur le thème de la qualité dans les vergers haute-tige.
- Conseil individuel sur l'exploitation par l'HESA.
- Prise en charge d'une partie des coûts pour des mesures d'amélioration par la commune (semences).
- Travaux de diplôme et de semestre à l'HESA, mise en évidence des problèmes lors des conseils individuels sur les exploitations et propositions de solutions.
- Motiver les agriculteurs à aménager des SCE aux endroits importants.
- Information aux agriculteurs.
- Mise en évidence des effets, par exemple par des démonstrations de machines.
- Définir des directives plus précises lors de l'élaboration des projets.

Carte de visite

Lancement du projet :	2004
Initié par :	Commune de Zollikofen
Porteur de projet :	Commune de Zollikofen
Groupe d'accompagnement :	Autorités communales, milieux de la protection de la nature, autorités cantonales (service de l'aménagement du territoire, bureau pour la compensation écologique), exploitant et HESA
Coûts de planification :	Fr. 32'400.– (contribution cantonale : Fr. 21'800.–)
Coûts de mise en œuvre :	Fr. 4'000.– par an (monitoring par l'HESA, accompagnement du projet)
Contributions réseau :	Fr. 11'200.– par an Les prestations propres de l'administration (contrôle des objets, administration des contributions, accompagnement de projet, etc.) ne sont pas comprises dans ces montants
Périmètre du projet :	239 ha
Localisation :	Plateau bernois, proche de la ville de Berne
Paysage :	Paysage ouvert, région de grandes cultures intensives, forte pression de l'agglomération
SCE :	Prairies et pâturages extensifs, prairies peu intensives, jachères, ourlets, haies, arbres fruitiers haute-tige, arbres isolés adaptés au site
Espèces cibles :	Pic vert, crapaud commun, grenouille rousse
Espèces caractéristiques :	Chevreuil, lièvre, rougequeue à front blanc, alouette des champs, bruant jaune, pie-grièche écorcheur, grande sauterelle verte
Participation des exploitants :	11 des 12 exploitants participent au projet
Personne de contact :	Hans Ramseier, haute école suisse d'agriculture (HESA), Zollikofen

